

Des candidats prudents sur la réforme des prisons

Sollicités par des associations pour faire part de leur programme en cas d'élection, sept prétendants sur neuf rendent leur copie au Sénat.

Réformer les prisons? Tous les candidats à la présidentielle le promettent, à l'exception de Jean-Marie Le Pen et de Philippe de Villiers. Mais Nicolas Sarkozy s'y engage à reculons, en répondant à côté de la question qui lui était posée par les organisateurs des récents états généraux de la condition pénitentiaire (1). Comme la prison n'est pas un thème de campagne franchement porteur, ces associations ont pris les devants. Avec l'ancien garde des Sceaux Robert Badinter en figure de proue, elles ont d'abord lancé une vaste consultation auprès des détenus et des acteurs du monde judiciaire concernés (2). Puis aux principaux candidats déclarés à la présidentielle, elles ont envoyé une «déclaration d'engagement» qui énumère une douzaine de principes directeurs de la réforme souhaitée.

Pas une fin en soi

Excepté Villiers, les candidats interpellés se sont exprimés sur le sujet (3). Leurs réponses seront rendues publiques ce matin au Sénat. La plupart (sept sur neuf) souscrivent sans réserve aux propositions qui ont émergé des états généraux. Tant sur le principe de présenter rapidement une loi pénitentiaire que sur sa philosophie: la prison n'est pas une fin en soi, mais l'ultime recours utilisé pour ramener le détenu vers une vie de citoyen. «Il faut rompre avec la politique du "toujours plus d'enfermement" qui veut faire croire que "plus de prison, c'est plus de sécurité"», écrit Ségolène Royal. «Je veux, rapidement, faire adopter une loi pénitentiaire qui rappellera que la privation de liberté est une sanction grave, lourde de conséquences pour celui

qui la subit et pour sa famille, qui doit être prononcée avec mesure», promet la candidate socialiste. Sur le contrôle externe des prisons, le respect des droits des détenus ou la préparation à la sortie, elle se déclare en phase avec les conclusions des états généraux. «C'est pourquoi je m'engage, si je suis élue, à les mettre en œuvre.»

Retour à la vie sociale

Même adhésion totale de François Bayrou: «Parce que l'état des prisons est un signe de l'état de notre société, les engagements pris pour réformer le système pénitentiaire doivent l'être de façon transparente, pour interpeller avec force l'opinion publique. C'est la démarche des états généraux, à laquelle je souscris sans réserve.»

Le chef de file de l'UDF voit aussi l'incarcération comme un «dernier recours» qui doit préparer au retour à la vie sociale, et liste les droits des détenus (respect de la dignité, droit à la santé...).

Deux réponses se distinguent. Celle de Le Pen, qui rejette en bloc les propositions. Et celle de Sarkozy, qui ne s'inscrit pas dans le cadre des états généraux mais défend sa vision immobilière du sujet: «Depuis vingt-cinq ans, ces sont les gouvernements de droite qui ont le plus agi en faveur des prisons.» Et de citer les programmes de construction de Chalandon, Méhaignerie, Perben. Il s'interroge peu sur le sens de la peine ou les capacités de réinsertion. On pourrait résumer ainsi sa position: il faut construire de nouvelles places pour que les détenus soient plus à l'aise et que la France soit moins critiquée pour l'état honteux de ses prisons. «Je me suis clairement engagé à ce que la dignité de la condition carcérale soit une priorité de notre ac-

tion», écrit le candidat UMP. Il prône une séparation stricte entre prévenus et condamnés, le droit à une cellule individuelle, mais aussi l'instauration d'un «contrôle général indépendant des prisons». Et, après avoir tant critiqué les juges «laxistes», il regrette tout à coup les excès de détention provisoire qu'il voudrait réserver «aux cas d'atteinte ou de menace à l'intégrité physique des personnes».

Sens de la peine

En novembre 2001, Marylise Lebranchu avait laissé une réforme pénitentiaire dans ses tiroirs de la chancellerie. Il y était déjà question du sens de la peine, de la récidive, du droit des détenus. «Tout le monde m'a dit que c'était trop tard, juste avant la présidentielle, qu'on allait gâcher le texte», explique l'ex-garde des Sceaux socialiste. Réformer les prisons, semble-t-il, se fait en début de mandat. Et puis, il y eut l'annonce de la victoire de Sarkozy. «Perben m'a dit que c'était un texte de qualité, qu'il pensait le reprendre», raconte Marylise Lebranchu. En fait, on assista à la création d'un secrétariat d'Etat aux Programmes immobiliers de la justice et à la mise sous tutelle de la justice par l'Intérieur, résume-t-elle. ◆

JACQUELINE COIGNARD

(1) Observatoire international des prisons (OIP), conseil national des barreaux (CNB), Emmaüs, Ligue des droits de l'homme, Syndicat de la magistrature (SM), Union syndicale des magistrats (USM), Syndicat des avocats de France, CGT pénitentiaire, Snepap-FSU (personnel pénitentiaire), Fnars (fédérations d'associations d'accueil et de réinsertion), Fnuja (jeunes avocats).

(2) Libération des 25 mai, 20 octobre, 3 novembre et 14 novembre 2006.

(3) Verbatim sur Libération.fr.

AFP, 16 janvier 2007

Prisons: les candidats à l'Elysée presque tous d'accord pour une réforme

PARIS, 16 jan 2007 (AFP) - Les "états généraux" des prisons, qui militent pour une réforme de la condition pénitentiaire, ont rendu publics mardi les points de vue des candidats à l'élection présidentielle, globalement largement favorables au principe de cette réforme. Parmi dix candidats auxquels ont été soumises les dix propositions des états généraux, tous ont répondu sauf Philippe de Villiers (Mouvement pour la France), ont annoncé les organisateurs lors d'une conférence de presse au Sénat. Alors que Jean-Marie Le Pen (FN) a rejeté la réforme, sept candidats l'ont souhaité "sans réserve", et un seul, Nicolas Sarkozy (UMP), ne s'est pas engagé "point par point". Ce dernier a toutefois "avancé des propositions" en terme de respect des Droits de l'Homme dans la prison, ont expliqué des responsables de l'Observatoire international des prisons (OIP). L'OIP fait partie de la douzaine d'associations à l'origine des "états généraux de la condition pénitentiaire". Ceux-ci avaient conclu à l'automne, après une consultation inédite auprès des détenus, à la nécessité d'une loi "fondatrice" d'un nouveau régime carcéral davantage respectueux des droits des prisonniers. L'ancien Garde des Sceaux socialiste Robert Badinter, qui fait office de parrain de l'initiative, s'est félicité mardi qu'"un consensus républicain" se dégage en faveur de la transformation des prisons. Patrick Marest, porte-parole de l'OIP, a souligné qu'outre l'ensemble des candidats de gauche, François Bayrou (UDF) et l'écologiste Corinne Lepage (Cap 21) ont adhéré aux préoccupations des états généraux. La réponse de la candidate socialiste Ségolène Royal, qui a dit vouloir "rompre avec la politique du +toujours plus d'enfermement+", est "source de joie", a souligné M. Marest. "On a le sentiment qu'il y a une vraie rupture au sein du PS sur ces questions-là".

Prisons: les candidats à l'Elysée presque tous d'accord pour une réforme

(PAPIER GENERAL)

Par Matthieu DEMEESTERE

PARIS, 16 jan 2007 (AFP) - Les "états généraux" des prisons, qui militent pour une réforme de la condition pénitentiaire, ont rendu publics mardi les points de vue des candidats à l'élection présidentielle, dans l'ensemble largement favorables aux principes de cette réforme. Parmi dix candidats auxquels ont été soumises une dizaine de propositions, axées autour d'un meilleur respect des droits et de la dignité des détenus, tous ont répondu sauf Philippe de Villiers (Mouvement pour la France). Alors que Jean-Marie Le Pen (FN) a rejeté la réforme, sept candidats dont Ségolène Royal (PS) l'ont souhaité "sans réserve", et Nicolas Sarkozy (UMP), tout en ne la cautionnant pas, a tenu à "avancer des propositions", ont expliqué des responsables de l'Observatoire international des prisons (OIP), lors d'une conférence de presse à Paris. L'OIP fait partie de la douzaine d'associations à l'origine des "états généraux de la condition pénitentiaire". Ceux-ci avaient conclu à l'automne, après une consultation inédite auprès des détenus, à la nécessité d'une loi "fondatrice" d'un nouveau régime carcéral davantage respectueux des prisonniers. L'ancien Garde des Sceaux socialiste Robert Badinter, qui fait office de parrain de l'initiative, s'est félicité mardi qu'"un consensus républicain" se dégage en faveur de la transformation des prisons. Même M. Sarkozy "a dit oui (..) simplement il ne veut pas s'engager sur le fait que la prison est le dernier recours", a ajouté M. Badinter. Ce principe de "la peine privative de liberté comme sanction de dernier recours"

était la revendication numéro un des états généraux. Seul M. Le Pen a exprimé un rejet catégorique, estimant que trop de délits n'étaient pas sanctionnés par la détention. Dans sa contribution, dont une copie a été communiquée à la presse, M. Sarkozy a rappelé la construction de 13.200 nouvelles places de prison, initiée en 2002 pour livraison à partir de 2007. "Depuis 25 ans, ce sont les gouvernements de droite qui ont le plus agi en faveur des prisons", a-t-il affirmé. Le candidat de l'UMP, en cas de succès dans la course à l'Elysée, compte faire de "la dignité de la condition carcérale (...) une priorité", affirmant qu'"être condamné à une peine de prison, ce n'est pas être condamné à être maltraité par d'autres détenus, à vivre dans une cellule surpeuplée, à se sentir acculé au suicide".

Devant la presse, Patrick Marest, porte-parole de l'OIP, a souligné qu'outre l'ensemble des candidats de gauche, François Bayrou (UDF) et l'écologiste Corinne Lepage ont adhéré aux préoccupations des états généraux, parmi lesquelles l'amélioration de l'hygiène en cellule ou une meilleure préparation à la sortie. Le texte de M. Bayrou est "le plus fort, le plus engagé", a estimé M. Marest. Quant à la réponse de Mme Royal, elle est "source de joie", a-t-il ajouté, car "on a le sentiment qu'il y a une vraie rupture au sein du PS sur ces questions-là".

La candidate socialiste a dit vouloir "rompre avec la politique du "toujours plus d'enfermement"", estimant dans son texte que "cette politique a manifestement échoué dans la lutte contre la montée des violences". "Nous avons des engagements précis sur la base de propositions précises", s'est réjoui Robert Badinter, qui attend désormais le début de la prochaine législature pour que "des engagements deviennent des réalités". "Quels que soient le président, le Premier ministre et le Garde des Sceaux (après les élections présidentielle et législatives), ils auront notre visite, nous ne les quitterons plus", a averti le sénateur socialiste.

Prisons: les réponses des candidats à l'Elysée aux "états généraux" (ENCADRE)

PARIS, 16 jan 2007 (AFP) - Les candidats à l'Elysée ont communiqué leur point de vue aux "états généraux" des prisons, qui leur avaient soumis un ensemble de propositions, réclamant une loi qui garantisse aux détenus un meilleur respect de leurs droits:

- François Bayrou (UDF):

"La situation des prisons françaises est une honte. Ces états généraux étaient une nécessité démocratique. Il faut maintenant poursuivre le travail: opérer une profonde réforme pour que notre système pénitentiaire soit conforme aux normes européennes."

- Olivier Besancenot (LCR):

"Votre proposition d'une loi pénitentiaire et son contenu constituent une rupture salutaire avec un système carcéral basé sur l'humiliation. Je porterais l'ensemble de vos propositions si j'étais en situation de responsabilité."

- Marie-George Buffet (PCF):

"Le débat politique et moral sur les prisons n'a jamais cessé dans notre pays et n'a pas, aujourd'hui encore, reçu de réponse. Vous me demandez si je suis prête à défendre vos dix propositions, je m'y engage."

- Arlette Laguiller (LO):

"Je suis parfaitement d'accord avec le contenu de la loi proposée. La fonction prioritaire de la prison devrait être d'oeuvrer à la réinsertion et non pas de désocialiser encore plus."

- Corinne Lepage (Cap 21):

"Nos prisons sont pleines et le taux de récidive ne baisse pas. Je ne crois pas que plus de prisons apporte un début de réponse à la problématique carcérale. Je m'engage, si je suis élue, à appliquer les principes des états généraux."

- Jean-Marie Le Pen (FN):

"Non la privation de liberté ne doit pas être une sanction de dernier recours. Déjà beaucoup de délits ne sont pas sanctionnés par la détention et 40% des peines de prison ne sont pas effectuées."

- Ségolène Royal (PS):

"Les réformes proposées par les états généraux visent à ce que nos sanctions pénales aient un sens pour ceux qui sont condamnés et pour la société toute entière. Je m'engage, si je suis élue, à les mettre en oeuvre."

-Nicolas Sarkozy (UMP):

"Je me suis engagé à ce que la dignité de la condition carcérale soit une priorité de notre action. Les règles pénitentiaires érigées par le Conseil de l'Europe indiquent les normes considérées comme indispensables. A nous de les appliquer."

-Dominique Voynet (Verts):

"Le système carcéral engendre des violences dans les établissements, nie les droits humains des détenus, ne prépare pas à leur sortie. Les propositions des états généraux sont une bonne base de contenu (pour une loi pénitentiaire)."

Associated press, 16 janvier 2007

Les candidats à la présidentielle s'engagent à réformer les prisons

AP | 16.01.2007 | 16:54

Une réforme pénitentiaire qui serait discutée au Parlement "dès la rentrée 2007" a été souhaitée mardi par l'ancien ministre de la Justice Robert Badinter lors de la publication des réponses de neuf candidats à la présidentielle sur une réforme en profondeur du monde carcéral.

Dix politiques ont été sollicités en novembre dernier par les Etats généraux de la condition pénitentiaire sous la forme d'un cahier de doléances et d'un manifeste élaborés à partir d'un sondage auprès de tous les acteurs de l'univers pénitentiaire, détenus, magistrats, avocats, gardiens, médecins, familles...

Sept d'entre eux -Olivier Besancenot, Arlette Laguillier, Marie-George Buffet, Dominique Voynet, François Bayrou, Ségolène Royal et Corinne Lepage- ont adhéré "sans réserve" aux dix points listés par les Etats généraux. Et chacun d'y aller également de ses propres propositions, très générales.

Nicolas Sarkozy n'a pas voulu prendre un engagement aussi ferme sur la base du manifeste, mais a néanmoins égréné une longue liste d'idées de réforme. Une position jugée regrettable par les Etats généraux, regroupant dix associations sous la houlette de Robert Badinter.

Seul Philippe de Villiers n'a pas répondu à l'appel des Etats généraux et Jean-Marie Le Pen s'inscrit en faux avec la totalité des idées. Pour le leader du Front national, la réforme des prisons doit s'inscrire dans "un grand projet de rénovation nationale" qu'il appelle de ses vœux.

Les organisateurs de l'opération se sont néanmoins félicités du "consensus républicain et démocratique" autour de l'élaboration d'une loi pénitentiaire. "Cet engagement commun est un événement dont il faut mesurer la portée", ont-ils souligné.

"Cette proposition constitue un véritable renversement de perspective sur la prison", a noté mardi le délégué national de l'Observatoire international des prisons (OIP), Patrick Marest.

"Quel que soit le vainqueur des élections, il y aura nécessairement une transformation de la condition pénitentiaire. Les candidats ayant pris ces engagements, rendus publics, ne pourront pas se dérober", s'est réjoui pour sa part Robert Badinter.

"Votre proposition d'une loi pénitentiaire et le contenu de celle-ci constituent une rupture salutaire avec un système carcéral basé sur l'humiliation", a notamment écrit Olivier Besancenot (LCR) qui se prononce pour une suppression des quartiers disciplinaires.

"La mise en application d'un tel programme demanderait, pour mettre fin au scandale que constituent les conditions actuelles d'incarcération, comme pour améliorer les conditions et la formation du personnel pénitentiaire, des moyens matériels et financiers bien supérieurs à

ceux qui sont actuellement consacrés au budget de la justice", prévient Arlette Laguillier (Lutte ouvrière), comme d'autres candidats.

Marie-George Buffet (PCF) rappelle pour sa part "qu'à l'époque du gouvernement de la gauche plurielle, un projet existait qui allait dans la bonne direction". Et de constater que "sous la pression d'une violente campagne de la droite, le gouvernement de l'époque a manqué de courage politique".

Pour Dominique Voynet (Verts), une réforme des prisons doit aller de pair avec "un examen approfondi de notre droit pénal et notamment des questions qui touchent à la détention provisoire, à la longueur des peines mais également aux moyens budgétaires accordés à la justice".

"Il faut rompre avec la politique du 'toujours plus d'enfermement' qui veut nous faire croire que 'plus de prison c'est plus de sécurité' alors que cette politique a manifestement échoué dans la lutte contre la montée des violences", écrit la socialiste Ségolène Royal, envoyant au passage une pique à son adversaire de l'UMP et ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy. Elle se prononce par ailleurs pour une limitation des détentions provisoires aux cas les plus graves.

Nicolas Sarkozy insiste pour sa part sur "les gouvernements de droite qui ont le plus agi en faveur des prisons" ces 25 dernières années notamment avec la construction de nouveaux établissements. AP

Le Monde, 17 janvier 2007

Le principe d'une réforme des prisons fait l'unanimité chez les candidats

Les principaux candidats à l'élection présidentielle s'engagent à mettre en oeuvre une loi de réforme pénitentiaire. Tous, ou presque, ont répondu à un questionnaire des Etats généraux de la condition pénitentiaire, dont les résultats ont été rendus publics, mardi 16 janvier. A l'exception de Jean-Marie Le Pen ou de Philippe de Villiers - qui n'a pas répondu -, la prison est devenue un sujet qui fait presque l'unanimité. *"Il y a un consensus général sur les principes fondamentaux, se félicite l'ancien garde des sceaux, Robert Badinter. On ne peut plus continuer à avoir des prisons qui sont une humiliation pour la République et à se faire condamner par la Cour européenne des droits de l'homme."*

Ce consensus s'est construit en 2000, après la parution du livre de Véronique Vasseur, ancien médecin chef de la prison de la Santé, à Paris, qui a suscité une vive émotion. Deux rapports parlementaires ont brossé un état des lieux alarmant, suivi par un projet de loi du gouvernement Jospin. Mais celui-ci a finalement été enterré, de crainte qu'il n'affaiblisse le candidat socialiste dans la campagne présidentielle de 2002, dominée par le thème de la sécurité.

Le pari de l'Observatoire international des prisons (OIP), qui organise ces Etats généraux (avec la Ligue des droits de l'homme, Emmaüs, des représentants de magistrats, d'avocats ou du personnel pénitentiaire), est de faire entendre ses propositions, à quelques semaines des échéances électorales.

De François Bayrou à Ségolène Royal, en passant par Olivier Besancenot, Arlette Laguiller, Marie-George Buffet, Dominique Voynet ou Corinne Lepage, les candidats reprennent à leur compte le manifeste des Etats généraux de la condition pénitentiaire, qui demande une loi garantissant les droits des détenus. Nicolas Sarkozy plaide pour une loi pénitentiaire sans reprendre stricto sensu les propositions des Etats généraux.

Dans leurs réponses, les candidats sont favorables au respect des droits des détenus et à des conditions de détention dignes ; à l'encellulement individuel ; à la sortie des malades atteints de troubles psychiatriques graves ; à la diminution du recours à la détention provisoire ; à l'instauration d'un contrôle indépendant des prisons ; à favoriser la réinsertion.

"CONSENSUS"

"Il faut rompre avec la politique du toujours plus d'enfermement qui veut nous faire croire que plus de prison... c'est plus de sécurité, alors que cette politique a manifestement échoué dans la lutte contre la montée des violences", écrit Ségolène Royal. Elle s'engage à "rapidement faire adopter une loi pénitentiaire qui rappellera que la privation de liberté est une sanction grave (...), qui doit donc être prononcée avec mesure". Elle met l'accent sur "l'aménagement systématique de la peine" pour favoriser la réinsertion.

Nicolas Sarkozy est nettement plus mesuré. Il rappelle que *"ce sont les gouvernements de droite qui ont le plus agi en faveur des prisons"*, notamment en augmentant le nombre de places. Il considère *"la dignité de la condition carcérale"* comme *"une priorité"*. Il est favorable à *"une séparation stricte"*, dans des établissements différents, entre les mineurs et

les majeurs et entre les prévenus et les condamnés, entre les malades psychiatriques et les autres.

Le ministre de l'intérieur ne reprend pas à son compte la première proposition des Etats généraux, selon laquelle la prison doit être un *"dernier recours"*. Il met peu l'accent sur les alternatives à la détention, en dehors du bracelet électronique. Le secrétaire général de l'OIP, Patrick Marest, ne cache pas sa déception et considère que M. Sarkozy *"n'est pas dans le consensus"*.

François Bayrou veut *"opérer une profonde réforme du système pénitentiaire (...)* en lui donnant les moyens de ses missions, pour qu'il soit digne d'un Etat de droit". Il propose un doublement du budget de la justice en dix ans. Il demande que le travail des prisonniers soit rémunéré et *"régi par les règles communes"*. Il met l'accent sur la réinsertion, une des *"missions fondamentales"* de la prison. Pour lui, *"toute peine devrait être exécutée en partie en milieu fermé, en partie en milieu ouvert. La libération conditionnelle doit être la règle"*.

Les autres candidats s'associent à la démarche de l'OIP, à l'exception de Jean-Marie Le Pen, qui prône la construction de nouvelles prisons et l'expulsion des détenus étrangers.

Au terme d'un an d'enquêtes et de lobbying, l'OIP a su placer la situation de la prison dans la campagne. La publication en octobre 2006 d'un cahier de doléances donnant la parole à 15 000 détenus, soit un quart de la population carcérale, a fait resurgir le débat sur l'état dégradé des prisons.

Le soufflet ne risque-t-il pas de retomber, comme en 2002 ? "Ce n'est pas une mesure politique populaire, explique Robert Badinter, mais le consensus est plus grand sur les prisons que sur l'abolition de la peine de mort en 1981. Les candidats se sont engagés. Une loi peut être mise en place rapidement, dès l'automne."

Prisons

Sept candidats favorables à une réforme

HORMIS Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen, les candidats à l'élection présidentielle sont tous favorables à une réforme des prisons françaises. Nicolas Sarkozy, lui, est plus nuancé. Hier, en rendant publics les engagements de ces candidats dans le cadre des états généraux de la condition pénitentiaire, l'Observatoire international des prisons (OIP) s'est félicité de cette « quasi-unanimité ». « En 2002, quand nous les avons sollicités, un certain nombre n'avaient pas répondu à nos questions. Aujourd'hui, de l'extrême gauche au centre droit, tous s'engagent : c'est une vraie rupture », souligne Patrick Marest, un des responsables de l'OIP.

Parmi les dix candidats consultés, sept ont signé « sans réserve » les engagements issus des états généraux. Nicolas Sarkozy, sans répondre point par point, formule certaines propositions. Jean-Marie Le Pen, lui, rejette en bloc l'ensemble des réformes envisagées. Enfin, « pour Philippe de Villiers (*NDLR : qui n'a pas répondu*), il

n'y a pas de prisons en France », ironise Robert Badinter, dont la haute stature accompagne depuis l'origine cette initiative singulière.

« Le prochain garde des Sceaux aura notre visite »

De Ségolène Royal à Olivier Besancenot, en passant par François Bayrou, Corinne Lepage, Dominique Voynet, Marie-George Buffet ou Arlette Laguiller, ces sept-là s'engagent : à faire de la prison « la sanction de dernier recours » ; à libérer ceux dont l'état de santé psychique ou physique est incompatible avec la détention ; à adopter une loi pénitentiaire reconnaissant l'ensemble des droits fondamentaux aux détenus, hormis la liberté d'aller et venir ; à hisser la réinsertion au rang des « missions fondamentales » de l'administration pénitentiaire. « La prison ne saurait demeurer le lieu de l'arbitraire », estime notamment Ségolène Royal. Cette réforme « doit

transformer profondément la condition des détenus autant que les conditions de travail des personnels », ajoute François Bayrou. Aucun de ces sept candidats ne parle d'accroître le parc pénitentiaire.

Ce n'est pas l'avis de Nicolas Sarkozy. Même s'il estime que « la France a trop recouru à la détention provisoire », le candidat de l'UMP se félicite de l'accroissement progressif, « depuis vingt-cinq ans », du nombre de places de prison et estime que, « progressivement, la situation s'améliore ». Séparation stricte des mineurs et des majeurs, des prévenus et des condamnés, création d'unités de visite familiales dans toutes les prisons, établissements médicalisés spécialisés pour les détenus souffrant de troubles psychiatriques : quoique prudent dans ses formulations, le ministre de l'Intérieur appelle à l'application des règles pénitentiaires érigées par le Conseil de l'Europe. Mais pas question, pour lui, de considérer la prison comme « un dernier recours ».

« Nous nous faisons fort d'aider ce candidat à aller plus loin dans ses engagements », prévient Patrick Marest. « Quel que soit le ou la vainqueur de la présidentielle, la réforme de la condition pénitentiaire sera la priorité du prochain gouvernement, martèle Robert Badinter. Le prochain garde des Sceaux aura notre visite. Nous ne le quitterons plus. »

ELISABETH FLEURY

VENTES AUX ENCHÈRES

Pour toute information sur la pratique des ventes, téléphonez au 01 42 96 00 00 sur INTERNET www.ferrari.fr - Email : agence@ferrari.fr

75

Vente aux enchères d'un duplex au 4, boulevard Palais - le jeudi 8 février

APPARTEMENT (117,1

164, boulevard Magenta au 4^e étage, comprenant : entrée, salon et chambre avec bureau, cuisine, 2 pièces

Mise à Prix : 30 000

Rens. : M. Gilles-Eric de BIASI - 01 42 96 00 00 - 100000 RUE SAINT-DENIS - PARIS 10^e - VISITE



La question du jour

Quel avenir pour les prisons ?

Invités lors des états généraux de la condition pénitentiaire à se prononcer sur une future réforme des prisons, les candidats à la présidentielle ont rendu leur copie.

LES FAITS.

Le 14 novembre dernier, les états généraux de la condition pénitentiaire faisaient le bilan de la consultation inédite menée, pendant plusieurs mois, auprès de magistrats, avocats, personnel pénitentiaire, associations, mais aussi de quelque 15 000 détenus. Au final, dix propositions, devant servir de socle à une future réforme pénitentiaire, ont été formulées (lire encadré). Et aussitôt soumises à l'appréciation des candidats à la présidentielle. Une manière d'inviter ces derniers à s'engager publiquement sur la question cruciale des prisons. Et à prendre date. Après deux mois d'attente, l'ensemble des réponses ont été présentées hier.

Il y a ceux qui adhèrent totalement. Celui qui va à reculons. Celui qui dit non. Et celui qui ne répond pas. Invités par les organisateurs des états généraux de la condition pénitentiaire (1) à se prononcer sur une future réforme des prisons, les principaux candidats à l'élection présidentielle ont rendu leur copie. Des réponses – sorte de profession de foi – qui ont été présentées hier lors d'une conférence de presse au Sénat.

Tous ont joué le jeu. Sauf un : Philippe de Villiers, dont les associations n'ont jamais eu de nouvelles. « Le silence est sa seule position, a déploré Robert Badinter, ancien garde des Sceaux et parrain de l'opération. Apparemment, il n'y a pas de prison en Vendée ! » Sur les neuf autres, sept d'entre eux souscrivent pleinement aux dix propositions formulées par les états généraux en novembre dernier.

C'est le cas de Ségolène Royal, qui, étonnement, ne parle plus d'encadrement « à dimension militaire » pour les jeunes délinquants. « Il faut rompre avec la politique du "toujours plus" d'enfermement" qui veut nous faire croire que "plus de prison... c'est plus de sécurité" », écrit la candidate socialiste. À ses yeux, « le système pénitentiaire fonctionne aujourd'hui dans une contradiction permanente : à l'écart des règles et exigences de la société libre, il est supposé permettre aux personnes détenues de retrouver le chemin d'une vie responsable et respectueuse du droit ». Pour y remédier, elle s'engage donc à « mettre en œuvre l'ensemble des propositions des états généraux.



« Il faut rompre avec la politique du "toujours plus d'enfermement." »

Même approbation pour Marie-George Buffet. « Si le peuple français me confie des responsabilités, je ferai miennes les propositions du manifeste des états généraux de la condition pénitentiaire, promet la secrétaire nationale du PCF. Ces principes devront être inscrits dans une nouvelle loi pénitentiaire qui devra être adoptée très rapidement par le Parlement qui sera issu des prochaines élections. » La candidate antilibérale préconise, en outre, de s'interroger « sur le sens de la perpétuité et des peines de sûreté supérieures à quinze ans ».

François Bayrou, Olivier Besancenot, Dominique

Voynet ou encore Corinne Lepage, adhèrent tout autant aux préconisations des états généraux. Que ce soit sur le contrôle externe des prisons, sur la nécessité de faire de la préparation à la sortie l'une des missions fondamentales de l'administration pénitentiaire, ou encore sur le respect des droits des détenus.

Au fond, seules deux réponses sortent du lot : celles de Jean-Marie Le Pen et Nicolas Sarkozy. Le patron du Front national rejette en bloc les propositions. Et l'idée de consacrer la privation de liberté comme une sanction de « dernier recours » lui soulève carrément le cœur. « Déjà beaucoup de délits ne sont pas sanctionnés par la détention », s'insurge le leader frontiste. Qui prône, au contraire, un « grand programme de construction de prisons et de rénovation ».

Une vision immobilière de la question pénitentiaire pas vraiment éloignée de celle du

président de l'UMP. « Depuis vingt-cinq ans, écrit Nicolas Sarkozy, ce sont les gouvernements de droite qui ont le plus agi en faveur des prisons. » Comprendre : qui ont augmenté le nombre de places. Et de rendre un hommage appuyé aux vagues de construction successives : Chalandon, Méhaignerie, Perben... Des propos qui ont laissé Robert Badinter dubitatif : « S'il suffisait d'aligner les mètres carrés de cellules pour régler le problème, les États totalitaires seraient les champions de la condition pénitentiaire ! », a commenté hier l'ancien garde des Sceaux.

Pour le reste, Nicolas Sarkozy répond à côté. Lui qui n'a eu de cesse, ces dernières années, de durcir la justice pénale et de honnir les « juges laxistes », se paie même le luxe de regretter « le trop grand recours » à la détention provisoire ! Il propose de réserver celle-ci aux « cas d'atteinte ou de menace à l'intégrité phy-

sique ». Commentaire agacé de Badinter : « Il y a des entreprises criminelles très organisées dont la gravité sociale est bien supérieure à celui qui se laisse aller à la violence sur un trottoir... »

Au final, les états généraux se veulent optimistes. « Pour chacun des sept candidats qui ont signé la déclaration, souligne l'analyse des réponses, cet engagement ne constitue pas un consensus à minima mais témoigne d'une volonté claire de rupture avec le fonctionnement actuel de nos prisons, d'un accord sur le diagnostic posé sur notre système carcéral et sur les fondements de la réforme à accomplir. » Les associations assurent qu'elles seront attentives tout au long de la campagne présidentielle. Et promettent de solliciter les candidats aux législatives – sauf ceux du MPF de Philippe de Villiers ! – pour qu'ils s'engagent tout autant.

Laurent Mouloud

« Consensus républicain »

L'opinion de Robert Badinter, parrain des états généraux.

Comment appréciez-vous les réponses des candidats ?

Robert Badinter. Si l'on analyse les réponses, on s'aperçoit que la grande majorité des candidats adhèrent totalement à nos propositions. On retrouve l'ensemble des sensibilités de gauche, auxquelles s'ajoutent François Bayrou et Corinne Lepage. C'est ce que j'appellerai le socle du changement. Concernant Nicolas Sarkozy, il refuse d'adhérer à notre déclaration. Cependant, il fait sien plusieurs points essentiels. Il est notamment d'accord sur le principe d'une loi pénitentiaire et sur l'instauration d'un contrôle extérieur des prisons. Certes, il refuse de s'engager sur le fait – marqué politiquement – de faire de la prison la sanction de

« dernier recours ». Mais sur la nécessité d'améliorer le sort des personnes détenues, il est d'accord. Il existe donc un consensus républicain. Quel que soit le vainqueur de la présidentielle, il y aura donc nécessairement une transformation, si ce n'est de la politique pénale, du moins des conditions pénitentiaires. Car je n'imagine pas qu'après cette prise de position publique les candidats se dérobent...

Comment allez-vous poursuivre votre action ?

Robert Badinter. Notre démarche ne se limite pas aux élections présidentielles. Nous réitérerons l'opération pour les législatives. Chaque candidat, par le biais de son parti, sera ainsi invité à prendre publiquement posi-

tion. Nous aurons ainsi une prise de position claire et solennelle de la part de l'ensemble du Parlement qui reste, au demeurant, celui qui adopte les lois. Ces promesses, faites sur la base de propositions précises, engageront ceux qui les ont faites. Quels que soient les nouveaux président, premier ministre et garde des Sceaux, ils auront notre visite, nous ne les quitterons plus. La question de la condition pénitentiaire est une urgence humaine brûlante. Il faut y remédier immédiatement. La discussion au Parlement doit intervenir dès la rentrée 2007. Elle doit être la priorité de l'action de tout gouvernement. On n'a donc pas fini de nous retrouver.

Propos recueillis par L. M.

LES DIX PROPOSITIONS

- ▶ La peine privative de liberté doit être une sanction de dernier recours.
- ▶ Les personnes dont l'état de santé, psychique ou physique, est incompatible avec la détention doivent être libérées (...)
- ▶ Les auteurs d'infraction souffrant de graves troubles psychiatriques doivent être pris en charge dans des structures de soins adaptés.
- ▶ Les règles en prison doivent être conformes aux principes d'une société démocratique.
- ▶ Reconnaissance de l'ensemble des libertés et droits fondamentaux des personnes détenues, à l'exception de la liberté d'aller et venir, et des droits qu'une décision de justice leur aurait retirés.
- ▶ La loi organise et garantit le droit à la santé, à l'hygiène, au maintien des liens

familiaux et des prestations sociales, à l'éducation, au travail, à la formation et l'insertion sociale et professionnelle des personnes détenues.

- ▶ Les sanctions disciplinaires respectent le principe du procès équitable et sont susceptibles de recours.
- ▶ Instauration d'un organe de contrôle extérieur.
- ▶ La préparation et l'accompagnement du détenu à la libération sont des missions fondamentales de l'Administration pénitentiaire.
- ▶ Le Parlement doit évaluer les politiques pénitentiaires.
- ▶ La loi doit prendre en compte la condition des personnels pénitentiaires.

Prisons : les principaux candidats s'engagent

Réformer les prisons et la condition des détenus ? Les principaux candidats à l'élection présidentielle votent « oui ».

La grande réforme des prisons, issue de la consultation des détenus eux-mêmes, a été soumise aux principaux candidats à l'élection présidentielle. Leurs réponses ont été rendues publiques, hier, au Sénat, par Robert Badinter, l'ancien garde des Sceaux, qui a parrainé cette initiative lancée par une douzaine de grandes associations, avec l'Observatoire international des prisons.

Résultat : parmi dix candidats, une seule défection, Philippe de Villiers. Une seule réponse négative :

Jean-Marie Le Pen (FN). Sept candidats ont adoubé la « **déclaration d'engagement** » des états généraux de la prison, sans émettre la moindre réserve.

Nicolas Sarkozy (UMP), lui, ne s'est pas engagé point par point. Il reste favorable à la construction de nouveaux établissements pénitentiaires, solution à l'état honteux de certaines prisons. « **Je me suis clairement engagé à ce que la dignité de la condition carcérale soit une priorité de notre action.** »

Ségolène Royal (PS) veut, quant

à elle, « **rompre avec la politique du toujours plus d'enfermement, politique qui veut faire croire que davantage de prison, c'est davantage de sécurité** ». Elle se prononce pour une nouvelle loi pénitentiaire limitant les incarcérations.

Adhésion totale également de François Bayrou (UDF). « **Parce que l'état des prisons est un signe de l'état de notre société, les engagements pris pour réformer le système pénitentiaire doivent l'être de façon transpartisane.** »

La plupart des candidats s'engagent à proposer une loi pénitentiaire



L'Office international des prisons a rendu publiques hier les réponses des candidats à l'élection présidentielle sur une réforme des prisons

La condition pénitentiaire va-t-elle enfin changer? L'ancien garde des sceaux Robert Badinter a envie d'y croire. «Il y a une volonté claire de rupture», a-t-il affirmé hier, à l'occasion de la publication des réponses des candidats à la présidentielle sur une éventuelle réforme des prisons. Les candidats avaient été sollicités par l'Observatoire international des prisons (OIP) sur la base d'une proposition de réforme en dix points élaborée après une large consultation du milieu carcéral, détenus compris (lire ci-dessous). «Cette proposition constitue un véritable renversement de perspective sur la prison», estime le délégué national de l'OIP, Patrick Marest. Or, sept candidats sur dix se sont engagés sans réserve à mettre en œuvre une loi pénitentiaire déclinant les dix points de la réforme préconisée: Ségolène Royal, François Bayrou, Dominique Voynet, Olivier Besancenot, Marie-George Buffet, Arlette Laguiller, Corinne Lepage.

La candidate du Parti socialiste affirme ainsi «vouloir rapidement faire adopter une loi pénitentiaire qui rappellera que la privation de liberté est une sanction grave (...) qui doit être prononcée avec mesure» et qui reprendra les grands principes énoncés. De même, François Bayrou affirme vouloir «opérer (sur cette base) une profonde réforme du système pénitentiaire français». Au-delà du socle commun – adopté par tous –, Marie-George Buffet – isolée sur ce point – propose par ailleurs de s'interroger sur «le sens de la perpétuité et des peines de sûreté supérieures à quinze ans». François Bayrou veut garantir «le droit à l'encellulement individuel» et faire de la libération conditionnelle «la règle». Olivier Besancenot prône la suppression des quartiers disciplinaires. Dominique Voynet suggère de généraliser les parloirs privés et les unités de visites familiales et de confier le contrôle externe des prisons à un organe parlementaire. Sé-



Prison française en 2001. Sept candidats à la présidentielle se prononcent en faveur de cette réforme.

golène Royal veut aussi restreindre «le recours à la détention provisoire en limitant cette mesure aux personnes soupçonnées des infractions les plus graves et en encadrant strictement les durées d'enfermement des personnes en attente de jugement».

Robert Badinter n'a pas caché sa satisfaction sur les engagements obtenus.

Nicolas Sarkozy n'a pas souhaité s'engager sur la base de la déclaration, mais reprend à son compte des points essentiels comme l'adoption d'une loi pénitentiaire, la mise en place d'un contrôle extérieur des prisons et le respect des règles pénitentiaires européennes. «Être condamné à une peine de prison,

ce n'est pas être condamné à être maltraité par d'autres détenus, à ne plus avoir de contacts avec sa famille, à vivre dans une cellule surpeuplée, à se sentir acculé au suicide», écrit le candidat de l'UMP qui considère même que «la France a trop recours à la détention provisoire» et que celle-ci devrait être réservée aux seuls cas de violences physiques.

Jean-Marie Le Pen, qui déplore le «recul de l'autorité pénitentiaire», rejette la plupart des principes de la réforme, et notamment de faire de la prison une «sanction de dernier recours». S'il reconnaît un ensemble de droits aux détenus, ils ne doivent pas «s'exercer aux dépens de la sécurité du personnel, des personnes extérieures à la prison et des détenus». Philippe de Villiers n'a pas répondu.

Hier, Robert Badinter n'a pas caché sa satisfaction sur les engagements obtenus. «Quel que soit le vainqueur

des élections, il y aura nécessairement une transformation de la condition pénitentiaire, a-t-il estimé. Les candidats ayant pris ces engagements, rendus publics, ne pourront pas se dérober.» Pour l'OIP, les réponses des candidats montrent qu'«un consensus républicain se fait autour de l'élaboration d'une loi pénitentiaire (...), cette loi devant notamment instaurer un organe de contrôle extérieur. Ce consensus englobe la nécessité d'appliquer les règles pénitentiaires du Conseil de l'Europe», une démarche dans laquelle vient de se lancer l'administration pénitentiaire.

Une fois l'élection présidentielle passée, les candidats aux élections législatives seront eux aussi invités à se prononcer sur la réforme prônée. Pour Robert Badinter, la future loi pénitentiaire devra être discutée au Parlement «dès la rentrée 2007».

EMMANUELLE RÉJU

Dix préconisations pour une réforme

- ▶ La prison doit être la sanction de dernier recours.
- ▶ Les personnes dont l'état de santé psychique ou physique est incompatible avec la détention doivent être libérées.
- ▶ La loi doit consacrer le respect de l'état de droit en prison.
- ▶ L'ensemble des libertés et droits fondamentaux des personnes détenues, à l'exception de la liberté d'aller et venir, doivent être reconnus.
- ▶ La loi doit organiser et garantir l'exercice du droit à la santé, à l'hygiène, au maintien des liens familiaux et des prestations sociales, à l'éducation, au travail, à la formation et à l'insertion sociale et professionnelle.
- ▶ Les sanctions disciplinaires doivent être prononcées selon les règles du «procès équitable».
- ▶ Un organe de contrôle extérieur des prisons doit être créé.
- ▶ L'anticipation, la préparation et l'accompagnement du détenu à la libération sont des missions fondamentales de l'administration pénitentiaire.
- ▶ Les politiques pénitentiaires sont évaluées par le Parlement.
- ▶ La réforme des prisons doit prendre en compte la condition des personnels.

Pour Sarko, la droite a amélioré les prisons...

« **D**ÉPUIS vingt-cinq ans, ce sont les gouvernements de droite qui ont le plus agi en faveur des prisons. » Quel humour, dans cette réponse de Sarko faite aux Etats généraux de la condition pénitentiaire, le 8 janvier, qui, par la voix de Robert Badinter, ont demandé aux candidats à la présidentielle de préciser leurs engagements sur le sujet. Dans un sens, le candidat Sarkozy n'a pas tort, mais tout dépend de ce que veut dire agir « en faveur ». Grâce à la droite (revenue aux affaires en 2002), les prisons, en effet, débordent comme jamais depuis la Libération.

En octobre 2001, on comptait 46 698 détenus, et un an et demi plus tard, en mars 2003, ils étaient 60 000. Entre les deux, une campagne présidentielle ultra-sécuritaire, suivie des très répressives lois Sarkozy et Perben, a permis d'atteindre ce résultat sans précédent. « Une augmentation brusque et massive du nombre des détenus

comme nous n'en avons jamais connu ! », s'affolait déjà, en juillet 2003, un directeur régional de la Pénitencière. Aujourd'hui, la population carcérale oscille autour de 59 000.

Dans sa réponse à Badinter, Sarko vante aussi les nouvelles prisons en construction et se félicite de « l'amélioration de la santé des détenus et du maintien des liens familiaux ». La preuve, il y a quinze jours, un prisonnier fou a même joué les cannibales dans sa cellule.

Mais enfin, reconnaît Sarko, « tout n'est pas réglé, loin de là ». Et de préciser : « Etre condamné à une peine de prison, ce n'est pas être condamné à être maltraité par d'autres détenus, à ne plus avoir de contacts avec sa famille, à vivre dans une cellule surpeuplée, à se sentir acculé au suicide. » Voilà qui est plus proche de la réalité, mais plutôt en contradiction avec son satisfecit délivré à la droite « depuis vingt-cinq ans ».

D. S.

Le Figaro, 17 janvier 2007

Les candidats pour une réforme des prisons

PRÉSIDENTIELLE. Les « états généraux » des prisons, qui militent pour une réforme de la condition pénitentiaire, ont publié le point de vue de Ségolène Royal, qui souhaite une application « sans réserve » des principes défendus par l'OIP. Nicolas Sarkozy préfère « avancer des propositions », Jean-Marie Le Pen rejette la réforme. Philippe de Villiers n'a pas répondu.

Consensus pour une réforme du système carcéral

SOCIÉTÉ. Les états généraux des prisons, qui militent pour une réforme de la condition pénitentiaire, ont rendu publics hier les points de vue des candidats à l'élection présidentielle, dans l'ensemble largement favorables aux principes de cette réforme. Parmi dix candidats auxquels ont été soumises une dizaine de propositions, axées sur un meilleur respect des droits et de la dignité des détenus, tous ont répondu sauf Philippe de Villiers (Mouvement pour la France). Alors que **Jean-Marie Le Pen (FN) a rejeté la réforme**, sept candidats dont Ségolène Royal (PS) l'ont souhaité "sans réserve", et Nicolas Sarkozy (UMP), tout en ne la cautionnant pas, a tenu à "avancer des propositions", ont expliqué des responsables de l'Observatoire international des prisons (OIP). **AFP**